

copie à Monsieur le Premier Ministre
et à Mme la Ministre de la Culture

M. François Hollande
Président de la République

Paris, le 16 octobre 2013.

Monsieur le Président,

À l'heure où le gouvernement entend affirmer haut et fort le soutien de l'État à la création artistique dans une loi d'orientation, les artistes auteurs et les professionnels des structures de soutien à la création artistique ne comprendraient pas que simultanément soit envisagé un alourdissement de la fiscalité sur les revenus, déjà précaires, des artistes auteurs.

Pénaliser une population parmi les plus fragiles ne peut s'accorder à un discours de justice sociale et de solidarité nationale.

La défense de l'exception culturelle menée avec force et succès par la France ne peut se conjuguer avec un doublement en janvier 2014 de la taxation sur les biens artistiques, notamment sur les cessions de droits d'auteur et les livraisons d'œuvres d'art effectuées par leur auteur.

Augmenter le poids de la fiscalité sur les biens artistiques aurait un impact négatif très fort sur la création tout en ne générant qu'un très faible retour budgétaire pour l'État, retour immédiatement annihilé par les coûts sociaux qu'une telle disposition ne manquerait pas d'engendrer.

L'ensemble des acteurs signataires demande solennellement que, à l'instar du livre et de la billetterie du cinéma et des arts vivants, les arts visuels et les artistes auteurs bénéficient en 2014 d'une TVA à taux réduit (5%), mesure indispensable à la survie et la vitalité du champ de la création artistique.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, monsieur le Président,
l'expression de notre très respectueuse considération.

François Caspar,
*PRÉSIDENT DE L'AFD (ALLIANCE
FRANÇAISE DES DESIGNERS)*
marie-noelle.bayard@wanadoo.fr

Christophe Le François,
*PRÉSIDENT DU CAAP (COMITÉ
DES ARTISTES-AUTEURS
PLASTICIENS)*
katerine.louineau@orange.fr

Mireille Lépine,
*SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
DU SNAA-FO (SYNDICAT
NATIONAL DES ARTISTES
AUTEURS-FO)*
mireillelepine@free.fr

Simone Douek,
*PRÉSIDENTE DU SNAC
(SYNDICAT NATIONAL
DES AUTEURS ET DES
COMPOSITEURS)*
SNAC.FR@WANADOO.FR

Pierre Garçon
et Guillaume Lanneau,
*CO-SECRÉTAIRES
GÉNÉRAUX DU SNAPCGT
(SYNDICAT NATIONAL DES
ARTISTES PLASTICIENS-CGT)*
snapcgt@free.fr

Laurence Leplay,
*SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
DU SNSP (SYNDICAT NATIONAL
DES SCULPTEURS ET
PLASTICIENS)*
bernard.morot-gaudry@wanadoo.fr

Pierre Denieuil, *PRÉSIDENT
DE L'UNPI (UNION NATIONALE
DES PEINTRES ILLUSTRATEURS)*
unpi.illustr@orange.fr

Patrick Roche, *PRÉSIDENT
DE L'UPP (UNION DES PHOTO-
GRAPHES PROFESSIONNELS)*
juridique@upp-auteurs.fr

Marie-Anne Ferry-Fall,
*DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE L'ADAGP (SOCIÉTÉ DES
AUTEURS DANS LES ARTS
GRAPHIQUES ET PLASTIQUES)*
marie-anne.ferry-fall@adagp.fr

Olivier Brillanceau,
*DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA
SAIF (SOCIÉTÉ DES AUTEURS
DES ARTS VISUELS
ET DE L'IMAGE FIXE)*
obrillanceau@saif.fr

Emmanuel Latreille,
*PRÉSIDENT DU CIPAC (FÉDÉRA-
TION DES PROFESSIONNELS DE
L'ART CONTEMPORAIN)*
emmanuellatreille@fraclr.org

Georges Philippe Vallois,
*PRÉSIDENT DU CPGA (COMITÉ
PROFESSIONNEL DES GALERIES
D'ART)*
dfournier@comitedesgaleriesdart.com

Pascal Pesez
et Laurent Moszkowicz,
*CO-PRÉSIDENTS DE LA FRAAP
(FÉDÉRATION DES RÉSEAUX
ET ASSOCIATIONS D'ARTISTES
PLASTICIENS)*
coordination@fraap.org

Alain Herzog,
*DIRECTEUR DU SYNDEAC
(SYNDICAT NATIONAL DES
ENTREPRISES ARTISTIQUES ET
CULTURELLES)*
a.herzog@syndeac.org

Philippe Berthelot,
*PRÉSIDENT DE L'UFISC
(UNION FÉDÉRALE
D'INTERVENTION DES
STRUCTURES CULTURELLES)*
ufisc.coordination@gmail.com